



Carcassonne le 04 décembre 2025

Madame, Monsieur, le (la) Président (e)

Je vous informe que l'assemblée générale ordinaire et l'assemblée générale extraordinaire du District de l'Aude de Football se tiendront le :

Vendredi 19 décembre 2025 à 19h (émargement à compter de 18h30)
Au foyer
11800 BADENS

Les représentants, s'ils ne sont pas Président de leur club, doivent être munis d'une délégation de pouvoir.

Ils peuvent en outre, représenter jusqu'à quatre clubs s'ils sont munis à cet effet, d'un pouvoir signé par le Président de chacun de ces clubs.

Toutes les questions diverses doivent parvenir par mail officiel au district avant le 09 décembre 2025, aucune autre question ne sera traitée après ces délais.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, le (la) Président(e), l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*Le Président
M. MICHEAU Pierre*

